

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

Marie-Laure Solinas

Montréal, 22 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour, je m'appelle Marie-Laure Solinas. Vous faites face à beaucoup de pression, or il est inconcevable que votre projet voit le jour.

Je m'oppose au projet de GNL-Québec pour plusieurs raisons.

1. Crise climatique

- a. À lui seul, ce projet générerait des émissions de l'ordre de 50 mégatonnes de GES/an 2 (de l'extraction jusqu'à la combustion), soit l'équivalent d'environ 10 millions de voitures supplémentaires par an sur nos routes. En temps de crise climatique, ce projet est un non sens.
- b. À long terme, sur un horizon de 25 ans, ce serait une augmentation de 1 milliard de tonnes de gaz à effet de serre, soit l'équivalent des émissions de 200 millions de voitures.
- c. Sur l'ensemble de son cycle, le projet de GNL-Québec annulerait en une année tous les efforts de réduction de GES du Québec faits depuis 1990 et empêcherait la transition complète et nécessaire vers les énergies renouvelables
- d. La compagnie GNL-Québec n'a pas démontré concrètement la carboneutralité de son usine de liquéfaction, il n'y a que des scénarios
- e. À ce jour, la compagnie n'a aucun contrat pour prouver que son gaz remplacerait du charbon ailleurs dans le monde.
- f. Impacts sur les bélugas - la survie du béluga est menacée par l'augmentation du trafic occasionné par les méthanières qui sillonnaient le Fjord. On parle de 320 passages de ces gigantesques navires (300 mètres de long) par année dans le Fjord.
 - i. Il ne reste plus que 800 bélugas dans le Ford et leur déclin est alarmant - des chercheurs ont demandé un moratoire sur l'augmentation du trafic pour assurer la survie du béluga.
 - ii. L'augmentation de trafic maritime prévu occasionnerait 5 fois plus de bruit dans le Fjord du Saguenay, ce qui est critique pour la survie de l'espèce. Cette augmentation de cinq fois les périodes de bruit intenses est très préoccupante, car c'est aussi une destruction de l'habitat du béluga si on considère la notion de zone de tranquillité.

2. Arguments économiques

- a. La vaste majorité des investissements de GNL/Gazoduc iraient à l'extérieur du Québec puisque les promoteurs sont américains et que le gaz proviendrait de l'Alberta.
- b. À ce jour, la compagnie n'a aucun contrat pour prouver que son gaz remplacerait du charbon sale ailleurs dans le monde
- c. Les investisseur-ses du projet sont installé-es dans des paradis fiscaux, et les retombées fiscales pour le Québec sont minimales : « il semble que le taux d'imposition des dividendes versés aux différent-es investisseur-ses du projet

pourrait avoisiner 5 %. Un taux d'imposition aussi bas s'explique par les ententes fiscales bilatérales signées par le Canada avec Hong Kong et les États-Unis. Si les commanditaires avaient été des résident-es canadien·nes, le taux d'imposition aurait plutôt été de 39,9 % ». Voir l'étude de l'IRIS sur la structure financière du projet GNL Québec pour plus de détails.

- d. Incidences sur le tourisme – préférez-vous aller passer vos vacances dans le Fjord et à Tadoussac pour observer des méthaniers ou observer des bélugas? - les activités nautiques et touristiques ainsi que la pêche blanche dans le Fjord seront affectées négativement par la présence de méthaniers. C'est tout le secteur touristique qui en subirait les conséquences.
- e. Impacts sociaux – le projet de GNL-Québec divise la population de Saguenay. - il n'y a pas d'acceptabilité sociale à travers le Québec : une pétition a recueilli plus de 85 000 signatures. De nombreuses lettres ouvertes co-signées par 40 économistes, 126 universitaires, 160 scientifiques ont été publiées : 250 médecins se sont prononcés contre le projet ; de nombreux groupes communautaires, écologistes, associations étudiantes sont mobilisés sur le terrain.
- f. Impacts sur la sécurité publique
 - i. Le gaz comporte des risques de déversement et d'explosion
 - ii. Le déversement complet d'un réservoir de méthanier se ferait en 30 minutes, et son évaporation serait complétée en 2-3 heures
 - iii. Le nuage d'explosion d'un méthanier est évalué à un rayon de 2 kilomètres
 - iv. Les risques pour la santé
 - v. La fracturation hydraulique (la technique d'extraction utilisée pour le gaz pour alimenter l'usine de liquéfaction) accroît les cas de leucémie, de maladies cardiaques, respiratoires et endocriniennes

En espérant que vous entendrez raison et que vous prendrez la décision juste pour l'avenir de notre environnement, et de notre santé économique et sociale.

Cordialement,

Marie-Laure Solinas